

Etudiants en échange Procédure de candidature

1. Dates limites de candidature à l'Université de Nantes

Semestre de mobilité	Date d'ouverture des candidatures	Pour remplir le formulaire en ligne	Réponse de l'Université de Nantes (candidature et logement universitaire)
1 ^{er} semestre et année universitaire	28 mars	15 mai	Entre 15 et 30 juin
2 ^{ème} semestre	1 ^{er} Octobre	15 novembre	Entre le 10 et 15 décembre

2. Les étapes de la candidature et de la demande de logement en cité universitaire

 Etape 1 : Compléter le formulaire de candidature en ligne et la demande de logement en cité universitaire

Les étudiants souhaitant participer à un programme d'échange avec l'Université de Nantes doivent impérativement remplir le formulaire de candidature en ligne depuis <u>Université de Nantes - International</u>. La demande de <u>logement en cité universitaire</u> se fait directement à travers le formulaire.

Lisez la procédure de candidature ci-dessous et les informations concernant le logement sur le site de l'université de Nantes avant de commencer à remplir le formulaire de candidature en ligne.

- 1. Créez un espace personnel depuis Candidature en ligne
- 2. Remplissez la candidature en ligne. Vous pouvez la sauvegarder et reprendre plus tard en vous connectant dans votre espace personnel depuis Login Mobility-Online
- 3. Téléchargez les documents sur la plateforme en ligne, exclusivement en format PDF:
- Contrat d'études détaillant votre programme de cours pendant votre mobilité, signé
- □ 1 Lettre de motivation (en français)
- □ Votre CV (en français)
- 1 Lettre de recommandation (pour les étudiants en échange hors-Europe uniquement)
- Relevés de notes des deux derniers semestres
- Attestation de niveau de français établie par le département de français de votre université d'origine ou un test officiel de français (TCF, DELF ou DALF)
- 4. Validez votre formulaire de candidature en ligne. Seuls les dossiers complets seront étudiés.
- 5. Une fois votre candidature validée, suivez les notifications de l'évolution de votre candidature ainsi que les réponses et consignes pour bien préparer votre mobilité.
 - Etape 2. Faire son choix de cours

Pour faire votre contrat d'études (choix de cours) à l'université de Nantes, il faut consulter le catalogue de cours : http://www.univ-nantes.fr/international/coursecatalogue

<u>Consigne</u>: choisir 30 ECTS par semestre (60 ECTS pour une année de mobilité) - Il est demandé de prendre au moins 70% des cours dans la faculté où un accord avec votre université d'origine existe.



3. Etude de votre dossier de candidature

La direction des Relations internationales vous informera de sa décision après l'étude de votre candidature.

Si vous êtes admis(e) et que vous bénéficiez d'un logement en résidence universitaire, l'adresse de la résidence figurera sur le même courrier, ainsi que toute autre information concernant votre séjour à Nantes.

Contacts à la Direction des Relations Internationales

Erasmus+ et programmes européens

Mme Patricia Torres-Gabillard

Programmes d'échanges hors-Europe

Mme Louise Rivalland

international.accueil@univ-nantes.fr